

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

LES VOYAGES CRÉÉS SOUS LES MARQUES AUSTRALIE TOURS, AUSTRALIE TOURS, NOUVELLE ZELANDE TOURS, ALMA LATINA, ILES DE REVES PAR LA SOCIÉTÉ EAST WEST TRAVEL (IM 075 100 209) SONT VENDUS EXCLUSIVEMENT PAR DES PROFESSIONNELS TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA PRÉFECTURE OU D'UNE IMMATRICULATION DÉLIVRÉE PAR ATOUT FRANCE. NOS CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE SONT PORTÉES À LA CONNAISSANCE DU CLIENT PAR L'AGENCE VENDEUR, AVANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE VOYAGE ET CONSTITUENT UNE PARTIE DE L'INFORMATION PRÉALABLE VISÉE À L'ARTICLE R211-4 DU CODE DU TOURISME. CETTE INFORMATION PEUT ÊTRE MODIFIÉE QUANT AU PRIX, AUX CONDITIONS D'ANNULATION, AUX CONDITIONS DE TRANSPORT ET AU DÉROULEMENT DU SÉJOUR ET DE L'HÉBERGEMENT ET LE CLIENT EN SERA INFORMÉ AVANT SA SIGNATURE.

EN SIGNANT SON CONTRAT DE VOYAGE, LE CLIENT RECONNAÎT EXPRESSÉMENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES PRÉSENTES CONDITIONS AINSI QUE DES DESCRIPTIFS PLUS SPÉCIFIQUES DU VOYAGE CHOISI EN BROCHURE.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

• PRIX

LES PRIX INDICQUÉS ONT ÉTÉ ÉTABLIS SUR LA BASE DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES EXISTANT AU MOMENT DE LA CRÉATION DE NOTRE BROCHURE ET TOUTE MODIFICATION DES TARIFS DE NOS PRESTATAIRES ET DES PARITÉS MONÉTAIRES PEUT ENTRAÎNER LEUR MODIFICATION. LES PRIX PEUVENT VARIER JUSQU'À 30 JOURS AVANT LE DÉPART.

RÉVISION DE NOS PRIX : TOUTE MODIFICATION DES TAUX DE CHANGE, DES TARIFS DES TRANSPORTEURS OU DES TAXES OBLIGATOIRES PEUT ENTRAÎNER LE RÉAJUSTEMENT DES PRIX PUBLIÉS. LA RÉVISION DES TARIFS, À LA BAISSÉ OU À LA HAUSSE, SERA APPLIQUÉE PAR L'AGENCE VENDEUR À PARTIR D'UNE VARIATION SUPÉRIEURE À 3% DU PRIX TOTAL DU FORFAIT, ET JUSQU'À 30 JOURS AVANT LE DÉPART EN CAS DE HAUSSE, DONT LE CLIENT SERA INFORMÉ PAR SELON LES MODALITÉS RAPPÉLÉES AUX ARTICLES R 211-9 DE NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE. LA VARIATION SERA RÉPÉRCUTÉE SUR L'INTÉGRALITÉ DE LA PARTIE DU PRIX CONCERNÉE (ACHAT DE PRESTATIONS EN DEVISE, TRANSPORT).

À LA DATE DES PRÉSENTES CONDITIONS, LE TAUX DE CHANGE RETENU - 1 USD = 0,75 €

NOS PRIX SONT LIBELLÉS TTC ET EN EUROS. CHAQUE TABLEAU DE PRIX INDIQUE LES PRESTATIONS ET LE SERVICE INCLUS DANS LE FORFAIT.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS : LES FRAIS DE DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS, DES CERTIFICATS DE VACCINATION, DES VISAS (SAUF MENTION) LES FRAIS DE REPAS EN TRANSIT LORS DE LA CORRESPONDANCE ENTRE DEUX VOLS OU DEUX MOYENS DE TRANSPORT DE TOUTS TYPES, LES FRAIS DE PORTAGE, LES BOISSONS, LES POURBOIRES, LES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES RÉSULTANT D'ÉVÉNEMENTS FORTUITS : GRÈVES, CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, ETC.). LES ASSURANCES ANNULATION, RAPATRIEMENT, REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX ETC.

NOS PRIX VARIENT SELON LA PÉRIODE DE RÉALISATION DU VOYAGE ET PARFOIS SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS. ILS SONT CALCULÉS SUR LA BASE DES ACCORDS PASSÉS AVEC NOS FOURNISSEURS ET PRENNENT EN COMPTE LES FRAIS PERÇUS PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS. ÉTANT ACCEPTÉS LIBREMENT PAR LE CLIENT QUI RECONNAÎT EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE LORS DE LA RÉSERVATION, AUCUNE CONTESTATION NE POURRA ÊTRE ADMISE À SON RETOUR.

LES TARIFS DÉFINITIFS EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS SONT ÉTABLIS 21 JOURS AVANT LE DÉPART.

• INSCRIPTION

L'INSCRIPTION AU VOYAGE N'EST CONSIDÉRÉE COMME DÉFINITIVE QU'APRÈS VERSEMENT D'UN ACOMPTE DE 25 % DU MONTANT TOTAL DU VOYAGE ET SOUS RÉSERVE DES PRÉCISIONS SUIVANTES :

- MOINS D'UN MOIS AVANT LE DÉPART : PAIEMENT DE LA TOTALITÉ DU MONTANT DU VOYAGE.
- LE NON-PAIEMENT DU SOLDE 35 JOURS AVANT LE DÉPART NOUS AUTORISE À METTRE LES PASSAGERS INTÉRESSÉS EN LISTE D'ATTENTE.
- LE SOLDE DU VOYAGE DOIT ÊTRE RÉGLÉ PAR LE CLIENT, SANS RAPPEL DE NOTRE PART, DIRECTEMENT AUPRÈS DE L'AGENCE OÙ L'INSCRIPTION A ÉTÉ EFFECTUÉE.

POUR LES MINEURS, LA PRÉSENCE DES PARENTS EST OBLIGATOIRE LORS DE L'INSCRIPTION POUR LES VOYAGES À L'ÉTRANGER.

UNE INSCRIPTION À UN FORFAIT SANS TRANSPORT ENTRAÎNERA UN SUPPLÉMENT DE 46 € DE FRAIS DE DOSSIER PAR PERSONNE.

LES DOSSIERS DE VOYAGE SONT REMIS AVANT LE DÉPART À L'AGENCE VENDEUR OU AU CLIENT. À COMPTER DE CETTE REMISE, LA GARDE JURIDIQUE DE CES DOCUMENTS (BILLETS, VOUCHERS) INCOMBE AU CLIENT OU À SON AGENCE.

GRUPE INDIVIDUELS REGROUPÉS : CERTAINS DE NOS FORFAITS SONT CONÇUS POUR PERMETTRE LE REGROUPEMENT D'INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES, SELON UN NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS AVANT LA CONCLUSION DU CONTRAT ET QUI PEUT DIFFÉRER SELON LES PRODUITS. CONFORMÉMENT AUX ARTICLES R 211 - 4 - 7 ET R 211 - 6 DU CODE DU TOURISME, LE DÉPART DU GROUPE N'EST PAS GARANTI ET EAST WEST TRAVEL PEUT ANNULER LE DÉPART AU PLUS TARD 30 JOURS AVANT. LES PARTICIPANTS CONCERNÉS POURRONT SOIT ÊTRE REMBOURSÉS SANS FRAIS SOIT CHOISIR UN AUTRE SÉJOUR SUR LEQUEL LEUR ACOMPTE SE REPORTERA ; DANS CE DERNIER CAS, UN NOUVEAU CONTRAT SERA SIGNÉ.

• ANNULATIONS

TOUTE ANNULATION NE POURRA ÊTRE PRISE EN CONSIDÉRATION QUE SI ELLE EST EFFECTUÉE PAR LETTRE RECOMMANDÉE ADRESSÉE À L'AGENCE VENDEUR.

LES FRAIS DE RÉSERVATION DE 46 € PAR PERSONNE ET LES PRIMES D'ASSURANCES SOUSCRITES LORS DE LA RÉSERVATION NE SONT PAS REMBOURSABLES.

L'ANNULATION ENTRAÎNE ÉGALEMENT LES FRAIS SUIVANTS :

- PLUS DE 30 JOURS AVANT LE DÉPART : 190 € DE FRAIS DE DOSSIER PAR PERSONNE.
- 100% DÈS LA RÉSERVATION POUR LES FORFAITS À LA CARTE AINSI QUE DANS LES CAS SUIVANTS : LES LODGES DES PARCS NATIONAUX ET QUELQUES GUEST-HOUSES, ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX TELS QUE : RÉVEILLON, MANIFESTATIONS SPORTIVES, GALAS ; CROISIÈRES, LOCATIONS DE BATEAUX, D'AVIONS, DE TOUTS VOITURES AUTRES QUE DES VOITURES DE TOURISME, DE RESSOURCES HUMAINES, DE MATÉRIEL DE CAMPING, DE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES, MÉCANIQUES ETC.
- ENTRE 30 ET 15 JOURS AVANT LE DÉPART : 50 % DU MONTANT DU VOYAGE, AVEC UN MINIMUM DE PERCEPTION DE 100 € PAR PERSONNE ;
- ENTRE 14 ET 8 JOURS AVANT LE DÉPART : 75 % DU MONTANT DU VOYAGE, AVEC UN MINIMUM DE PERCEPTION DE 115 € PAR PERSONNE ;
- À MOINS DE 8 JOURS AVANT LE DÉPART : 100 % DU MONTANT DU VOYAGE.

ATTENTION : DANS LE CADRE D'UN VOL SEC, LES FRAIS D'ANNULATION SONT DIFFÉRENTS DE CEUX MENTIONNÉS CI-DESSUS, CHAQUE COMPAGNIE AÉRIENNE APPLIQUANT DES FRAIS DIFFÉRENTS. DANS LE CAS D'UN VOYAGE « CHARTER », LA TOTALITÉ DES SOMMES VERSÉES SERA RETENUE QUELLE QUE SOIT LA DATE D'ANNULATION.

LES BILLETS « RETOUR » NON UTILISÉS NE SERONT EN AUCUN CAS REMBOURSÉS.

LA NON PRÉSENTATION DU VOYAGEUR AU MOMENT DU DÉPART EST CONSIDÉRÉE COMME UNE ANNULATION DE FAIT, QUELLE QUE SOIT LA RAISON DE LA NON PRÉSENTATION (RETARD, GRÈVE, MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, ACCIDENT, ETC.).

• MODIFICATIONS DU PARTICIPANT

TOUTE MODIFICATION DE LA DATE D'ALLER OU DE RETOUR, AINSI QUE DES CONDITIONS DE VOYAGE SUR PLACE INTERVENANT DE LA PART DU VOYAGEUR EST CONSIDÉRÉE COMME UNE ANNULATION DE LA TOTALITÉ DU VOYAGE.

TOUTE PRESTATION NON UTILISÉE SUR PLACE NE POURRA ÊTRE REMBOURSÉE.

• MODIFICATION D'UN CIRCUIT ORGANISÉ

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE MODIFIER L'AGENCEMENT D'UN CIRCUIT ORGANISÉ, DE SUBSTITUER UN MOYEN DE TRANSPORT À UN AUTRE, SI LES CIRCONSTANCES L'EXIGENT.

CES MODIFICATIONS SONT FAITES NÉANMOINS DANS L'INTÉRÊT ET AVEC L'ACCORD DES PARTICIPANTS.

• RESPONSABILITÉS

TOUTES LES MENTIONS RELATIVES AUX PRIX, ITINÉRAIRES, HORAIRES, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES OU SANITAIRES, FIGURANT DANS NOTRE BROCHURE NE SONT FOURNIES QU'À TITRE PUREMENT INDICATIF ET NE PEUVENT CONSTITUER UN ENGAGEMENT DE NOTRE PART.

LES PRESTATIONS CONSERVENT À L'ÉGARD DES VOYAGEURS LES RESPONSABILITÉS PROPRES À LEURS ACTIVITÉS AUX TERMES DES STATUTS QUI LES RÉGISSENT : TOUS LES PRIX, HORAIRES, ITINÉRAIRES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS, SANS AVIS PRÉALABLE (VOIR PARAGRAPHE PRÉCÉDENT).

• DOCUMENTS DE VOYAGE

LES PARTICIPANTS RESSORTISSANTS FRANÇAIS OU MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN SONT TENUS D'ÊTRE EN POSSESSION DES DIVERS DOCUMENTS DE VOYAGE REQUIS PAR LES AUTORITÉS DES PAYS OÙ ILS SE RENDENT OU DONT ILS REVIENNENT AINSI QUE DES PAYS PAR LESQUELS ILS TRANSITENT, SELON LES INFORMATIONS QUI LEUR ONT ÉTÉ DISPENSÉES AVANT LEUR DÉPART PAR L'AGENCE VENDEUR.

ÉN AUCUN CAS, NOUS NE POUVONS SUPPORTER LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES QUI RÉSULTERAIENT DE LA NON PRÉSENTATION DES DOCUMENTS AUX AUTORITÉS DES PAYS CONCERNÉS.

• TRANSPORT AÉRIEN

LA RESPONSABILITÉ DES COMPAGNIES AÉRIENNES, DE LEURS REPRÉSENTANTS ET AGENTS EST LIMITÉE EXCLUSIVEMENT EN CAS DE DOMMAGES, PLAINTES ET RÉCLAMATIONS DE TOUTE NATURE, AU TRANSPORT AÉRIEN DES PASSAGERS ET DE LEURS BAGAGES SELON LES CONDITIONS DE TRANSPORT ET LES CONVENTIONS INTERNATIONALES APPLICABLES. LE BILLET DE PASSAGE EST LE SEUL CONTRAT ENTRE LA COMPAGNIE ET SON PASSAGER. NOUS NE POUVONS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DES MODIFICATIONS D'HORAIRE OU D'ITINÉRAIRES, DE TYPE D'APPAREIL, DE COMPAGNIES AÉRIENNES (DANS LE CADRE D'UN PARTAGE DE CODE), DES CHANGEMENTS D'AÉROPORT PROVOQUÉS PAR DES ÉVÉNEMENTS EXTÉRIEURS (GRÈVES, GUERRE, INCIDENTS TECHNIQUES, SURCHARGES, INTEMPÉRIES ETC.) QUE DANS LES CONDITIONS PRÉVUES PAR LE CODE DU TOURISME ET LES CONVENTIONS INTERNATIONALES APPLICABLES.

TRANSPORT SEUL : EN CAS D'ACHAT DE BILLETTERIE AÉRIENNE HORS PRESTATIONS TOURISTIQUES COMPLÉMENTAIRES, ET CONFORMÉMENT AUX ARTICLES L211-7 ET L211-17 DU CODE DU TOURISME, LES DISPOSITIONS DES ARTICLES R211-3 À R211-11 DU CODE DU TOURISME REPRODUITS DANS LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CI-APRÈS, NE SONT PAS APPLICABLES POUR LES OPÉRATIONS DE RÉSERVATION OU DE VENTE DES TITRES DE TRANSPORT N'ENTRANT PAS DANS LE CADRE D'UN FORFAIT TOURISTIQUE.

• ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ DE SOUSCRIRE, LORS DE VOTRE INSCRIPTION, UNE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE COUVRANT LES RISQUES D'ANNULATION, LES FRAIS DE RAPATRIEMENT, D'HOSPITALISATION ET DE FRAIS MÉDICAUX.

POUR CERTAINS VOYAGES, CETTE ASSURANCE EST OBLIGATOIRE. UNE POLICE DÉTAILLÉE VOUS SERA REMISE LORS DE VOTRE INSCRIPTION. NOUS VOUS PRIONS DE LA LIRE ATTENTIVEMENT, ELLE COMPORTE UN CERTAIN NOMBRE DE CLAUSES RESTRICTIVES.

• RÉCLAMATIONS ET REMBOURSEMENTS

TOUTE PRESTATION NON UTILISÉE N'EST PAS REMBOURSABLE.

POUR TOUTE RÉCLAMATION, IL EST OBLIGATOIRE DE JOINDRE UN JUSTIFICATIF TAMPONNÉ ET SIGNÉ QUI VOUS SERA REMIS PAR LE PRESTATAIRE OU PAR NOTRE CORRESPONDANT LOCAL. SANS CE OU CES JUSTIFICATIFS, L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE POURRA ÊTRE PLUS DIFFICILE.

CELLES-CI DOIVENT NOUS PARVENIR PAR TOUT MOYEN PERMETTANT D'EN ACCUSER RÉCEPTION, ADRESSÉE À VOTRE AGENCE D'INSCRIPTION À L'ATTENTION DE M. LE DIRECTEUR.

ORGANISATION TECHNIQUE - EAST WEST TRAVEL
25 - 27 avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS
Immatriculation : IM 075 100 209
N° SIRET 321 569 527 000 13
CODE APE : 7912Z
Assurance : GAN Eurocourtage n° 086 699 552
7 place du Dôme - TSA 59876
92099 La Défense cedex
Garantie financière : APS
15 avenue Carnot - 75017 PARIS